Image not found or type unknown

Indemnisation suite litige, avocat ne repond plus

Par **doudoumiss**, le **05/05/2015** à **10:30**

Bonjour,
Suite à des dommages subis, notre voisin et nous avons dû faire appel à un avocat, nous nous sommes adressés à Maître CHERRIH qui nous a fait savoir qu'elle ne pouvait pas nous représenter tous, et a conseillé à notre voisin de s'adresser à son mari Maître DYMARSKI. Un jugement en référé a été rendu (n°11/89 - Minute 11/100 du 26 avril 2011). L'expert désigné a rendu son rapport. Pendant cette procédure, mon avocat ne donnant pas suite à mes courriers, j'avais déjà fait appel au Batônnier (Maître DYMARSKY) qui n'a jamais donné suite. En décembre 2014, notre voisin a reçu un chèque en paiement pour les dommages subis, et pour notre part toujours rien, j'ai envoyé plusieurs mails, téléphoné en vain, notre avocat ne répond plus ! Je peux vous fournir toutes les preuves de courriers (que j'ai envoyés par mail pour éviter les frais) prouvant ma bonne foi. Il faudrait que vous m'indiquiez une adresse mail où je pourrais vous adresser en copie, les dits documents. J'ai réglé tous les honoraires de mon avocat ! Nous avons marqué notre accord quant au montant des indemnités .Je ne comprends pas ce qui se passe ! Pourquoi mon voisin a t'il été indemnisé et pas nous alors que les dommages sont exactement pareils.
Dans l'espoir que vous pourrez m'aider à enfin clôturer ce dossier et percevoir les indemnités afin que nous puissions réparer notre immeuble pour qu'il soit vivable, je vous prie d'agréer avec mes remerciements anticipés, mes meilleures salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés